



Pour la Cité humaine

Les Droits du piéton

7, rue Major Martin
69001 LYON

04 78 34 29 43
yves.gascoin@club-internet.fr

BULLETIN D'ACTIVITÉS N°34

Chers Adhérents,

Nous vous adressons le bulletin d'activités N°34 qui couvre la période de 4 mois, précisément du 1er juin au 30 septembre de cette année. Avant d'aborder les nouvelles actions des Membres de notre Bureau, faisons un tour d'horizon des nombreux sujets non abordés dans le précédent bulletin d'activités, par manque de place (N°33 - page 8). Cependant, nous commencerons par tirer un « vrai coup de chapeau » pour son attitude à monsieur Olivier BELUZE.

A Olivier BELUZE : chapeau !

Notre Bureau, réuni le 10 octobre, aurait incontestablement pu attribuer le « ruban vert » à Olivier BELUZE pour son comportement assez stupéfiant dans le monde de la technostructure.

Mais qui connaît Olivier BELUZE ?

Malheureusement, très peu de monde parmi le « grand public » que nous sommes tous. Olivier BELUZE est un ingénieur à la Direction de la Mobilité au département du Rhône.

Tout commence quand notre Association décide de soutenir l'association Point de Vue sur la Ville afin d'améliorer la sécurité des piétons non ou mal-voyants sur le pont Bonaparte, pont reliant les 2e et 5e arrondissements et classé dans la voirie départementale et non dans celle du Grand Lyon (BA N°30 - page 6).

Les blocs-calcaire gênants sont enlevés, la réfection de l'asphalte est réalisée, et des mobiliers urbains plus modernes doivent être installés au bord des deux trottoirs de ce pont pour empêcher l'intrusion automobile. Or, avant que ces mobiliers ne soient installés au bord des deux trottoirs, des voitures mais surtout des gros véhicules de chantier vont stationner dessus et défoncer totalement le sol à certains endroits !

Notre président Yves GASCOIN passe le relais de ce dossier à notre vice-président Pierre RAUZADA qui prend contact avec Olivier BELUZE.

Première surprise : l'ingénieur départemental propose lui-même de rencontrer notre Vice-président sur le pont pour écouter nos propositions. Incroyable !

Le 6 août, sur le pont, Pierre RAUZADA est totalement stupéfait par l'écoute, par l'attention, par le respect porté par Olivier BELUZE à notre Association et surtout aux demandes évoquées :

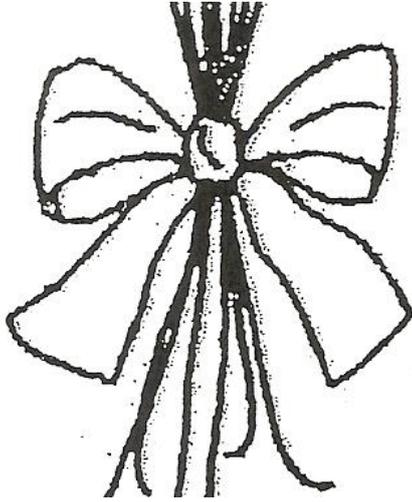
- installer devant les quatre passages-piétons des deux côtés du pont des potelets PMR (à embout blanc).
- faire en sorte que le premier mobilier urbain et le dernier mobilier urbain installés sur un linéaire soient systématiquement deux barrières.

Deuxième surprise : Olivier BELUZE tient sans cesse au courant notre Vice-président pour lui signaler les changements de date de réalisation des travaux ! Encore incroyable.

Troisième surprise et « cerise sur le gâteau » : Olivier BELUZE contacte notre Vice-président et lui demande de venir si possible le jour même de l'installation de tous les potelets et barrières pour bien vérifier que tout ira bien selon les demandes évoquées !! Notre Vice-président se rend donc sur le pont le 7 octobre dernier et il peut avec l'ingénieur vérifier point par point sur le plan des Personnels de chantier que toutes, absolument toutes les demandes vont être réalisées. Et elles l'ont toutes été !

Chapeau, monsieur BELUZE ! Votre comportement est exemplaire, totalement citoyen !

Quand tous les Ingénieurs et Techniciens de la Voirie au Grand Lyon agiront de la même façon, les « poules auront des dents ». Donc, connaissant l'attitude de certains d'entre eux, les poules n'auront jamais de dents !



Ruban vert à La Commission Intercommunale d'Accessibilité

Notre Bureau, réuni le 10 octobre dernier, a décidé d'attribuer à l'unanimité un « Ruban vert » à la Commission Intercommunale d'Accessibilité. Cette instance a pour objet d'améliorer la chaîne des déplacements des Personnes handicapées, sur la voirie publique mais aussi dans les transports collectifs et les Etablissements recevant du public. Ce qui bénéficie à l'ensemble des piétons.

Mise en place depuis 2009, elle couvre le territoire du Grand Lyon et comprend 25 Associations représentant toutes les situations de handicap, et 9 Elus désignés par le Grand Lyon. Elle est présidée par Gérard CLAISSE [vice-président du Grand Lyon] et administrée par madame LIANZON.

Notre Association y a été admise au titre de généraliste de la marche et de son statut, qui accorde un intérêt particulier aux Personnes les moins valides. Nous y sommes représentés par notre président Yves GASCOIN et Josette ROUSSELET.

Les séances plénières fixent les orientations générales et formalisent les décisions. Le travail le plus intéressant s'effectue dans les groupes de travail. Nous participons au groupe Voirie et Espaces publics, groupe présidé par Pierre ABADIE [vice-président du Grand Lyon].

Cette Commission a su créer une bonne ambiance de travail. Contrairement à d'autres instances qui se comportent davantage comme des lieux d'information des Associations par les Elus et les Services, les Associations reçoivent ici une écoute attentive et, à plusieurs reprises, leurs suggestions ont été adoptées. Nous ne citerons qu'un exemple, parmi tant d'autres : dans l'importante opération des Rives de Saône, les sols, initialement prévus en bois, ont été remplacés par des sols en dur sur la demande de celles-ci.

Chaque année, la Commission choisit sur proposition des Associations, un aménagement de carrefour, dit « Chantier pédagogique », sur lequel elles ont la possibilité de suivre la totalité de l'opération : études, travaux et réception, en présence des Elus et Techniciens concernés qui portent une écoute attentive et tirent parti de l'expérience d'usage que nous leur apportons.

Pour la consultation préalable des projets d'aménagements urbains présentés à la Commission, nous notons aussi des résultats positifs. Bien plus, en tout cas, que lors des enquêtes publiques obligatoires, considérées par certains maîtres d'ouvrage comme de pures formalités administratives qui ne sauraient avoir la moindre retombée sur leurs projets !



Assemblée générale de 2014

D'ores et déjà, nous pouvons vous annoncer la date de notre Assemblée générale de l'année prochaine : notre AG aura lieu le jeudi 13 mars, de 17H30 à 20H00, au Palais de la Mutualité dans le 3e arrondissement.

Bien sûr, nous aurons l'occasion de vous en parler plus longuement dans le prochain bulletin d'activités qui paraîtra fin février 2014, mais il est bon de noter dès à présent cette date dans tous vos agendas.

Nous espérons vous y voir très nombreux.

Renaissance d'une section du Rhône de la L.V.R.

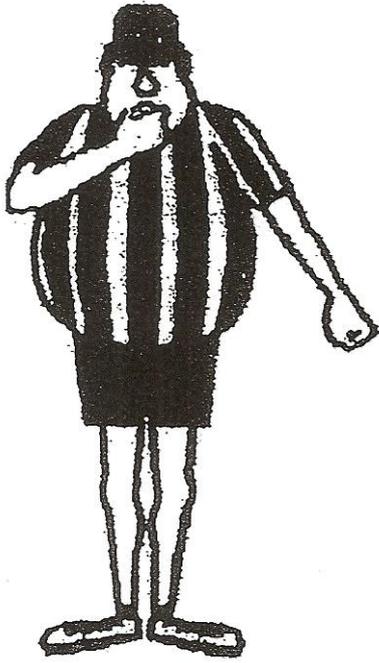
La Ligue contre la Violence Routière, dont la présidente nationale est Chantal PERRICHON, est une grande association nationale qui œuvre énergiquement pour la baisse de l'accidentalité routière, entre trop forte dans notre pays.

A notre modeste niveau, c'est aussi l'un de nos objectifs sur le territoire urbain du Grand Lyon.

Or, voici plusieurs années, la section du Rhône avait été malheureusement dissoute suite au départ de sa présidente Michèle GONON.

Sous l'impulsion de Philippe DUCHENE, qui est par ailleurs adhérent à notre Association, cette section départementale vient de renaître, ce que nous saluons. Ainsi, notre président Yves GASCOIN est allé apporter notre amical soutien le 6 juin dernier lors de la réunion de refondation.

Nous souhaitons très sincèrement succès et longue vie à cette nouvelle section du Rhône.



Carton rouge à Christian COULON

Notre Bureau, réuni le 10 octobre dernier, a décidé à l'unanimité d'attribuer un « carton rouge » à Christian COULON, maire du 8e arrondissement.

Et ce pour deux sujets que ce Maire ne parvient pas, ou pire encore, ne veut vraiment pas résoudre !

1. La place Ambroise Courtois

Dans le BA N°33 (page 5), nous avons titré la rubrique « Enfin le bout du bout ?! ». En effet, cela fait des années et des années, près de dix ans, que notre Association et en particulier Jean CLERC [membre du Bureau] lutte pour en finir avec l'invasion automobile – et le terme d'invasion n'est vraiment pas exagéré – sur l'une des plus belles places de Lyon. Dix ans où toutes les propositions concrètes que nous avons faites aux Elus du 8e ont été systématiquement, scandaleusement, lamentablement rejetées par la Mairie du 8e et par le Grand Lyon, dix ans que nous traitons ce sujet dans les bulletins d'activités, dix ans que nous interpellons les Elus lors de réunions publiques où cette invasion n'a d'ailleurs jamais été contestée quand ce sujet a été abordé.

Mais voilà, l'adjoint au Maire Patrick ODIARD nous avait fait savoir que la Mairie du 8e avait validé en février dernier des solutions qui allaient enfin résoudre ce problème quotidien d'invasion automobile, et donc supprimer une totale illégalité ! En gros, on « allait voir ce qu'on allait voir » !

Et bien, nous avons vu ! Nous avons reçu un courrier électronique le 10 juillet dernier nous disant, pour résumer, que « cela crée de nombreuses contraintes aux commerçants du marché...et que lors de manifestations comme la vogue de Monplaisir ou l'installation de la patinoire, cet espace est en partie occupé et cela rend la sortie impossible par la contre-allée pour de nombreux véhicules du marché.

Résultat : cette solution validée est donc abandonnée, et le Grand Lyon travaille sur un autre dispositif !

Autant dire que nous sommes une fois de plus consternés, écœurés par cette reculade inadmissible.

Décidément, si « le ridicule tuait », Christian COULON et Patrick ODIARD seraient passés à trépas depuis vraiment très longtemps. Mais ces deux Elus – qui prétendent par ailleurs faire partie de Partis politiques de progrès ! – sont plus que ridicules car le ridicule au moins fait rire.

Et eux ne nous font pas rire du tout. Alors que ce problème aurait été résolu depuis fort longtemps par n'importe quel Elu d'une petite commune rurale, ces deux Elus du 8e et notamment son Maire montrent toute leur incapacité ou leur manque de volonté à le résoudre. Quelle déliquescence de la démocratie !

De toute façon, ces deux Elus ont perdu, auprès de notre Association, toute crédibilité. Définitivement.

Mais une autre preuve de leur incapacité, la plus totale, a vu le jour.

2. Simply Market, rue Philippe Fabia

Voilà des mois, des mois et des mois que Jean CLERC a signalé à la Mairie du 8e que les gros camions livrant le commerce « Simply Market » situé au début de la rue Philippe Fabia, se garent perpendiculairement face au trottoir, ce qui oblige tous les piétons à marcher sur la chaussée et les met gravement en danger.

Et ce, alors que des espaces de livraison avec stationnement latéral au trottoir existent ! Mais pour cela, les chauffeurs de poids lourds doivent faire quelques petites manœuvres. Honte sur eux !

Nous reconnaissons volontiers que Patrick ODIARD a écrit deux fois au Gérant de ce commerce (le 7 mars et le 18 juillet) mais rien n'y fait !

Pourtant, il faudrait simplement pour en finir avec cette réelle mise en danger des piétons que Christian COULON – qui a pouvoir de police en tant que Maire – demande à la Police municipale du 8e une surveillance forte et constante pendant une grande durée déterminée, avec une verbalisation sans failles des chauffeurs inciviques ! Ceci est possible quand on le veut vraiment.

Au lieu de cela, le Maire du 8e a écrit à notre Association disant et nous le citons tel quel que « le monde n'est pas constitué que de membres de notre Association [...] et que la vie économique est également présente dans le 8e ».

Alors là, nous le disons sans détour : c'est la « goutte d'eau qui fait déborder le vase ». Une fois de plus, des Elus essaient d'opposer le respect de la Loi à la vie économique ! Et ce afin de nous faire passer pour ce que nous ne sommes pas !

Ras-le-bol ! Quand ces Elus vont-ils enfin comprendre que l'association Les Droits du piéton n'est pas CONTRE le commerce mais qu'elle est POUR la sécurité des piétons et donc celle des citoyens, sécurité qui ne peut passer QUE par le strict respect de la Loi !

C'est pourquoi nous affirmons ici que les propos tenus par Christian COULON à l'encontre de notre Association ne sont pas des propos politiquement mineurs mais politiquement minables ! Aussi minables qu'un acteur milliardaire quittant la France pour la Russie afin de payer un peu moins d'impôts !



Modernisation du trolley C3 : nos propositions

Tous les usagers du trolley C3 – qui est la première ligne de fréquentation de tout le réseau de bus-trolleybus lyonnais avec 55 000 voyages/jour – connaissent les difficultés de ce trolley dans son parcours Gare Saint-Paul / La Grappinière (de Lyon 5e Adt à Vaulx-en-Velin), difficultés qui se traduisent par d'incessants et d'inadmissibles retards.

Sous la pression du Comité d'usagers qui s'est créé, le SYTRAL a dû reconnaître ces difficultés et a adopté en juin 2012 un programme de modernisation de 55 millions d'euros pour moderniser la ligne C3.

Cinq années sont prévues pour les études et les travaux.

Or, c'est dans son parcours entre Laurent Bonnevey et le pont Lafayette que ces difficultés sont les plus évidentes.

Une des causes majeures en est pourtant fort simple : elle provient des stationnements abusifs en double-file sur le cours Lafayette dans le sens ouest-est. D'ailleurs, en sens inverse est-ouest, le trolley C3 dispose d'un couloir et donc le parcours est incontestablement plus régulier.

Dans le cadre de la concertation publique préalable, notre président Yves GASCOIN a réalisé un mémoire de 4 pages et a participé à la réunion publique unique (!) qui a eu lieu à Villeurbanne.

Nos propositions sont nombreuses avec notamment la prolongation du couloir de bus existant dans la section Molière / Saxe jusqu'à la rue Garibaldi. En effet, sur ce parcours de 660 m très fréquenté par la circulation automobile, seulement 150 m le sont dans un couloir affecté pour le trolley C3. **Il suffit donc simplement d'une prolongation définitive d'un couloir de bus sur 510 m !!**

Et bien, Lyon et le Grand Lyon qui ne cessent de proclamer à la France entière qu'ils sont en avance sur tout, montrent ici leur retard évident et même leur ringardise la plus totale.

Lors d'une réunion publique, Yves GASCOIN a formulé cette proposition mais il s'est fait « renvoyer dans les cordes » par Michèle VULLIEN [vice-présidente au Grand Lyon] qui lui a répondu que cette demande était inopportune car elle risquait d'augmenter les contraintes apportées à la circulation par la fermeture du tunnel de la Croix-Rousse ! Lamentable !

De plus, relançant la Vice-présidente dans un courrier en date du 27 août en prévision de la réouverture de ce tunnel le 2 septembre, notre Association a reçu un courrier en date du 17 octobre de Bernard RIVALTA [président du SYTRAL] qui repousse cette demande car « il est nécessaire de préserver dans un premier temps la capacité d'écoulement du trafic automobile de cette artère », trafic selon lui perturbé par la réduction de voie du cours Lafayette en lien avec le chantier de la tour Incity. De nouveau lamentable !

Et ces gens-là prétendent défendre les transports en commun ! Mais par ces réponses, c'est leur vrai visage qui apparaît : on ne gêne pas le trafic automobile. Et bien nous, nous disons : ceci est méprisable !

Heureusement, certains Elus sont plus courageux : en effet, lors du CICA du 8 octobre en Mairie du 3e, Yves GASCOIN a réitéré cette demande. Laurent PEISER [adjoint au Maire du 3e] l'a soutenu publiquement et a même affirmé qu'il relançait cette demande auprès des Services du Grand Lyon.

De plus, un article important sur ce CICA est paru dans le Progrès du 16 octobre.

1er Adt / Aménagement « Rives de Saône » quai Saint-Vincent : nos propositions

Yves GASCOIN a écrit le 25 octobre 2012 à Gérard CLAISSE [vice-président du Grand Lyon] pour lui demander que soit améliorée la future promenade piétonne au niveau de la Saône, le long du quai Saint-Vincent entre les ponts maréchal Koenig et La Feuillée.

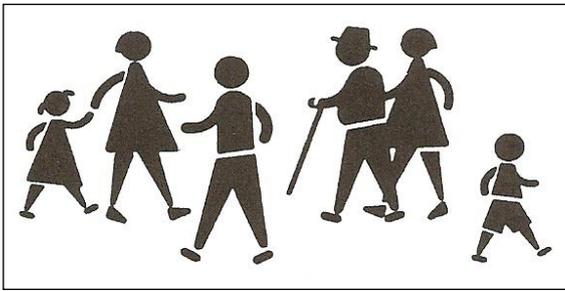
En effet, il existe un grand nombre d'accès particulièrement incommodes. La demande est donc de remettre certaines marches très hautes à la hauteur normale et de créer un palier sur les escaliers d'une seule volée, très haute.

Le 21 janvier 2013, il a reçu une réponse détaillée et argumentée de Gilles BUNA et Gérard CLAISSE, tous deux vice-présidents au Grand Lyon.

Ces réponses comportent quelques avancées. Ainsi, les plans inclinés seront bien repris en béton clair bouchardé, les marches détériorées – et elles sont nombreuses – seront changées et des mains courantes seront installées dans les escaliers pour permettre une plus grande sécurité.

Toutefois, il n'y aura malheureusement pas de nouveaux paliers intermédiaires, là où ils font défaut, pour cause de coût trop élevé dû au respect du style d'origine.

Au-delà de ces avancées réelles mais aussi de ce refus, notre Association n'oublie pas que des modifications importantes et positives, en particulier sur la nature des sols, ont été apportées à ce grand projet à la suite de sa concertation fructueuse avec les Associations de personnes handicapées, parmi lesquelles nous figurons.



2e Adt / Rue Victor Hugo : nos propositions

Conviée par le Grand Lyon à émettre des propositions pour le projet global de requalification de la rue Victor Hugo qui se concrétisera durant le mandat 2014 – 2020, notre Association a de suite « répondu présent ».

Donc, Yves GASCOIN et Pierre RAUZADA ont élaboré en commun un mémoire de 3 pages qu'ils ont ensuite adressé à Gérard CLAISSE et à Denis BROLIQUIER [maire du 2e Adt].

En voici les grandes lignes.

1. Réaffirmer le caractère piétonnier de la rue

Notre Association demande que la rue Victor Hugo retrouve son statut d'aire piétonne à part entière. Les seules « entorses » que nous acceptons sont : les riverains munis d'une carte annuelle magnétique délivrée par la Mairie du 2e, les véhicules de secours et de Police nationale ou municipale, les taxis venant chercher ou déposer des habitants, et les véhicules de livraison mais uniquement de 6H00 à 11H30.

Pour préserver avec force ce caractère piétonnier – qui s'est vraiment dégradé au cours des années – un système de bornage est indispensable.

2. Des propositions concrètes pour la rue

Elles sont nombreuses :

- place Bellecour, au sud : suppression du feu tricolore et remplacement par un plateau traversant sur la chaussée, ainsi que des bornes escamotables automatiques d'entrée installées au début de la rue.
- rues François Dauphin et des Remparts d'Ainay : interdiction totale de la rue aux véhicules par l'installation de bornes-pierre.
- rues Sala et Jarente : bornes escamotables automatiques de part et d'autre de chaque rue.
- place Carnot : bornes escamotables automatiques de sortie à la fin de la rue.
- rues Sainte-Hélène et Franklin : maintien de la traversée automobile (et de bus) permanente mais avec bornes escamotables automatiques sur la rue Victor Hugo.

3. Autres propositions

Pour accroître l'usage du vélo, nous suggérons de développer le double-sens cyclable sur le quai Gailleton côté Rhône, le quai Tilsitt côté Saône et de créer une transversale cyclable ouest-est entre les places Bellecour et Carnot.

De plus, il faut élargir cette requalification aux rues de la Charité et Auguste Comte, rues relativement étroites, sombres, plutôt tristes, et où il existe une place excessive pour la voiture. Nous proposons un élargissement des trottoirs avec suppression d'une partie du stationnement automobile, ainsi qu'un revêtement plus clair des sols qui apportera plus de lumière.

Une première réunion de travail a eu lieu en Mairie du 2e le mardi 26 mars, réunion où étaient présents de nombreux Elus, des Membres associatifs dont nos président et vice-président, des Membres du Conseil de quartier Bellecour – Carnot.

Notre Association participera avec grand intérêt aux prochaines réunions pour réaffirmer ses propositions.

Yves GASCOIN sur les médias

Notre très actif Président voit ses interventions de plus en plus médiatisées, ce qui est la preuve que notre combat est juste – pour la sécurité des piétons que nous sommes tous et une cité plus humaine – et qu'il est devenu un des thèmes majeurs de la vie des citoyens, aux échelles locale et même nationale.

Ainsi, à la demande d'une Association de parents d'élèves, il a participé le 7 juin à une réunion de terrain avec les Elus et Techniciens concernés pour la sécurisation des abords de l'école primaire André Philip dans le 3e Adt. Il a rappelé que cette aire est piétonne et qu'un panneau situé rue André Philip n'est pas respecté par les automobilistes.

Un article est paru dans Le Progrès du 9 juin, en page 18.

De plus, le 26 juin, avec 5 Associations de cyclistes, il a participé à une « Table ronde » des Modes Doux organisée par le journal Lyon Capitale. L'article a été publié le 12 juillet.

De très nombreux sujets ont été abordés, et notre Président a pu développer l'attitude parfois irrespectueuse de Bernard RIVALTA lors de réunions publiques, la très grande frilosité de la Ville de Lyon quant aux double-sens cyclables, le rappel du Plan des Déplacements Urbains qui donne la priorité au piéton, puis au vélo, puis aux transports en commun et pour finir à la voiture. Il a aussi rappelé l'absurdité du fait que la nouvelle passerelle de la Cité internationale ne débouche pas directement sur une entrée du Parc de la Tête d'Or et qu'il faudra faire 300 m d'un côté ou 400 m de l'autre pour entrer dans le parc !

Enfin, à la demande de FR3, il a participé le 19 juillet à la réalisation d'un sujet portant sur l'encombrement réellement abusif sur les berges du Rhône par de nombreux autocars venant amener ou reprendre des passagers de croisières fluviales, alors que des parkings réservés existent sur le quai haut ! Le sujet est paru sur FR 3 le jour même dans les Infos locales.

La situation s'est heureusement améliorée depuis.

1er Adt / Zone de rencontre secteur Sathonay : nos propositions

Notre Association se réjouit de voir que la proposition faite à la Mairie du 1er le 14 novembre 2011 de créer une zone de rencontre place Sathonay a enfin été acceptée par la Mairie centrale ! (BA N°29 - page 2)

Une réunion de concertation publique a donc eu lieu en Mairie du 1er le 4 avril dernier, à laquelle notre vice-président Pierre RAUZADA a assisté pour écouter et surtout pour faire des propositions.

Puis, il a adressé le 2 mai à Gilles VESCO [vice-président du Grand Lyon] et à Grégory CLIMENT [premier adjoint au Maire du 1er] ses choix quant aux propositions faites par les Elus, et ses propres propositions au nom de l'Association qu'il a développées durant la réunion publique.

1. La zone de rencontre

C'est une zone où le piéton est totalement prioritaire sur tous les autres modes de déplacement, et où la vitesse est limitée à 20km/h. Celle qui a été présentée au public concerne la place Sathonay mais aussi tout un secteur de nombreuses petites rues autour de la place. Deux « scénarios » ont été proposés :

- laisser telle quelle la rue Louis Vitet : double sens de circulation et stationnement des deux côtés.
- transformer la rue Louis Vitet en sens unique de circulation, élargir le trottoir et supprimer une voie de stationnement automobile.

2. Propositions de notre Association

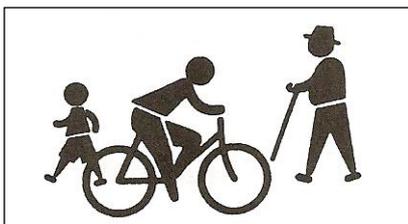
Pierre RAUZADA a exprimé les remarques et les propositions suivantes :

- la satisfaction de la création de cette zone de rencontre mais la réelle déception « d'un projet minimaliste » qui ne prévoit pour l'instant qu'un aménagement sur la rue Louis Vitet et la pose de quelques panneaux !
- le choix du scénario « Vitet sens unique » pour marquer fortement l'entrée de cette zone de rencontre.
- notre Association est totalement convaincue qu'une partie des véhicules entrant par la rue Louis Vitet et ne pouvant plus sortir par là – pour rejoindre la rue de la Martinière et les quais de Saône – le fera par la rue Sergent Blandan, où il y a l'école primaire Robert Doisneau. Il est donc impératif de créer deux « coussins berlinois » ou bien un plateau traversant juste avant l'école pour sécuriser le plus possible les écoliers.
- supprimer les 7 places de stationnement automobile sur la place Sathonay pour y créer exclusivement du stationnement pour les 2 roues, motorisés ou non, ce qui est une très vieille demande (BA N°22, N°23, N°24).
- créer du stationnement pour 2 roues sur chaussée place Gabriel Rambaud où il n'existe qu'un petit espace de 5 arceaux pour vélos alors que le lycée La Martinière – Diderot compte des centaines d'élèves !
- faire des trottoirs de 5 cm minimum de hauteur pour éviter le « massacre » des potelets. Sur ce point, Pierre RAUZADA a vraiment dû parler énergiquement, voire de manière virulente pour une fois de plus battre en brèche la volonté stupide de la Voirie au Grand Lyon de faire des trottoirs à niveau zéro face à la chaussée !

3. Les décisions prises

Le mardi 14 mai a eu lieu en Mairie du 1er le rendu des décisions prises :

- le choix du scénario « Vitet sens unique » est adopté.
- la hauteur minimale des trottoirs sera bien de 5 cm de hauteur, sauf bien sûr devant les passages-piétons.
- de nombreux stationnements sur chaussée pour les 2 roues seront créés dans la rue Louis Vitet.



Piste cyclable des quais de Bondy et Pierre Scize : ça avance !

Dans le BA N°33 (page 6), nous avons relaté l'entretien qui a eu lieu au Grand Lyon le 20 février dernier entre Gilles VESCO et deux délégués – dont notre Vice-président – des 6 Associations signataires d'un mémoire de 13 pages, et qui a pour but d'en finir avec tous les dysfonctionnements constatés dans la piste cyclable bidirectionnelle des quais de Bondy et Pierre Scize située dans les 5e et 9e Adts, piste cyclable née en 2005.

Une visite de terrain a eu lieu le 3 juin, où étaient présents :

- Gilles VESCO et Kéroum SLIMANI pour les Modes Doux, Valérie MARCHAND et Dominique EYMARD de la VTPCN pour la Voirie.
- Paul REY, Jean MAISONNEUVE, Pierre RAUZADA pour les 6 Associations.

La visite a été faite mètre par mètre, et les trois délégués se sont sans cesse appuyés sur le mémoire de 13 pages pour réaffirmer de visu tous les constats et surtout toutes les propositions élaborées.

C'est maintenant au Grand Lyon d'étudier tout cela, et de prendre les décisions que les 6 Associations attendent avec une grande impatience.

9e Adt / Station Vélo'v rue du Bourbonnais : enfin une réponse !!

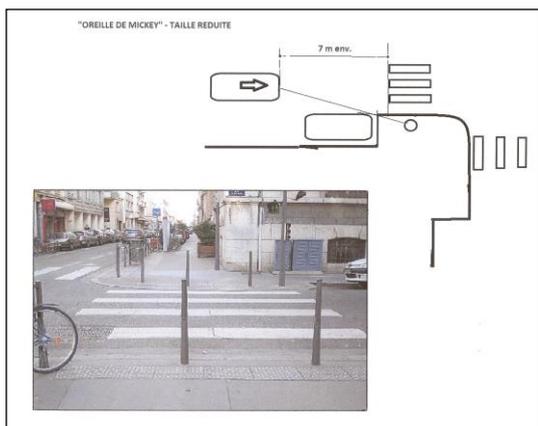
C'est en mars 2009 qu'Yves GASCOIN a sollicité le Grand Lyon et la Mairie du 9e Adt pour faire modifier la station Vélo'v qui obstrue le trottoir rue du Bourbonnais / avenue Johannès Masset.

Il aura fallu attendre plus de 4 années pour recevoir une réponse du Grand Lyon en date du 15 juillet et une autre réponse de Alain GIORDANO [maire du 9e] en date du 19 juillet. Réponse heureusement positive :

- deux bornettes de vélos vont être déplacées début 2014 pour laisser libre le cheminement piéton.
- des potelets vont être posés pour empêcher le stationnement automobile illicite. Ceci vient d'être réalisé.

Deux grandes avancées pour les piétons

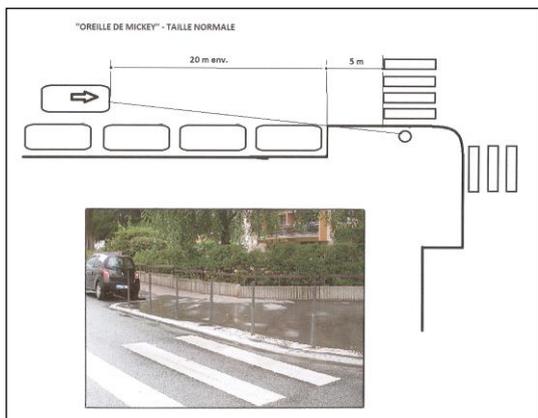
En effet, deux fortes demandes de notre Association ayant pour but la sécurité des piétons ont été acceptées par le Grand Lyon, demandes formulées dans le cadre de la Commission Intercommunale d'Accessibilité.



1. La longueur des avancées de trottoir en intersection

Depuis longtemps, nous avons remarqué une vraie dérive dans la mise en œuvre de ce dispositif visant à raccourcir la longueur de ces avancées (croquis du haut) au détriment de la fonction essentielle de ces aménagements : améliorer l'inter visibilité piétons / automobilistes, et donc la sécurité des piétons en traversée qui est le lieu de la quasi-totalité des accidents impliquant un piéton. Nous demandions donc le retour à la dimension normale, c'est-à-dire 5 mètres (croquis du bas) où cette distance est suffisante pour assurer la sécurité du piéton qui s'engage sur la chaussée.

Nous avons obtenu satisfaction et Pierre ABADIE [vice-président du Grand Lyon] a même envoyé une lettre-circulaire aux 58 Maires du Grand Lyon pour stipuler cette préconisation de sécurité dans tous les aménagements de voirie à réaliser.



2. Le vert intégral piétons sur certains carrefours

Sur ces carrefours particuliers en T, assez rares, nous avons observé que le réglage des feux n'était pas uniforme. Deux configurations différentes étaient appliquées sans que la raison en apparaisse clairement. Nous avons donc suggéré de retenir la configuration la plus proche des carrefours standard, en croix, ce qui va dans le sens de la simplicité mais surtout du confort des piétons.

Bien évidemment, Yves GASCOIN a écrit à Pierre ABADIE pour le remercier vivement d'avoir donné satisfaction à ces deux demandes qui ont été relayées à tous les Services concernés au Grand Lyon.

Chemin des Fonts : suite

Dans les BA N°28 (page 8), N°29 (page 7) et surtout N°30 (page 3) où nous avons attribué un « carton rouge » à la Mairie de Sainte-Foy-lès-Lyon, nous vous avons signalé la situation inadmissible car très dangereuse pour les piétons provoquée par la largeur ridicule des trottoirs : 50 cm seulement et parfois moins !!

Notre Association – en accord total avec le Comité d'Intérêt Local – proposait que le trottoir soit élargi grâce à la mise en sens unique de la section de voirie comprise entre les rues Chantegrillet et Cdt Charcot.

Le Progrès du 15 mai dernier nous apprend que ce combat continue : le CIL Lyon – La Plaine – Sainte Foy, dont le président est Guy PELLET, est allé de nouveau à la rencontre des habitants du quartier. Bien que la mise en sens unique demandée a enfin été mise à l'ordre du jour en Mairie de Sainte-Foy, il réitère avec force cette demande afin qu'un délai soit fixé par les autorités municipales.



Sylvaine LOBERT a...

1/ A écrit à madame Isabelle MERCIER [directrice de la Police municipale] pour signaler plusieurs faits délictueux commis dans le 6e Adt par des 2 roues roulant à vive allure sur les trottoirs, que ce soit des vélos ou des scooters.

Madame Isabelle MERCIER a répondu dans un courrier stipulant qu'une surveillance accrue par la Police municipale des lieux indiqués avait été mise en place, ce qui avait permis une plus grande verbalisation des infractions commises par les 2 roues.

2/ Intervention auprès de la Mairie du 6e Adt pour signaler un positionnement anormal et surtout dangereux pour les piétons des nombreuses poubelles sur trottoirs dans le secteur compris entre l'avenue de Saxe et la rue Garibaldi.

Suite à cette intervention, il y a eu une régression de ce problème mais il n'a pas disparu.

Yves GASCOIN a...

1/ Lors du CICA du 8 octobre en Mairie du 3e Adt, a renouvelé sa demande d'une amélioration locale de l'itinéraire piétonnier empruntant la rue Moncey, entre les places Ballanche et Guichard.

A été soutenu dans sa demande par Laurent PEISER [adjoint au Maire] qui a toutefois indiqué que celle-ci doit faire partie d'un plan global de quartier.

Un article est paru dans Le Progrès du 16 octobre.

2/ En liaison avec des Association de non-voyants et de Personnes en fauteuil roulant, a demandé la modification de la station Gare Part-Dieu / Villette du tram T4 pour en faciliter l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite.

A obtenu satisfaction : le SYTRAL a créé un accès supplémentaire au quai par un plan incliné.

3/ Suite à sa participation le 28 juin avec la Commission Intercommunale d'Accessibilité au « Carrefour pédagogique » Prosper Alfarc à Vénissieux, a rédigé un document remis aux Associations de la C.I.A. et au Grand Lyon sur nos observations et demandes pour le carrefour Commune de Paris / Alfarc / Blanqui / Thorez, l'arrêt de bus N°93 « Commune de Paris », le trottoir pair Prosper Alfarc, les passages surélevés.

4/ Demande au SYTRAL, Grand Lyon, Mairie centrale et Mairie du 3e, de nettes améliorations concernant les cheminements Modes Doux associés au tram T4 entre l'avenue des Frères Lumière dans le 8e Adt et l'avenue Félix Faure dans le 3e Adt.

5/ Demande à la Mairie du 3e Adt de créer un trottoir digne de ce nom concernant l'état du sol mais aussi la sécurité des piétons, du 104 au 110 boulevard Pinel, côté pair, le long de l'hôpital Desgenettes.

Pierre RAUZADA a...

1/ Demande à Bertrand JABOULEY [adjoint au Maire du 5e Adt] de protéger le passage-piétons situé devant le 22 quai Romain Rolland par la pose de mobiliers urbains aux deux extrémités.

A obtenu satisfaction : deux potelets PMR (hauts à embout blanc) ont été installés.

2/ Demande à Bertrand JABOULEY de protéger tout le trottoir nouvellement créé rue de la Bombarde / rue des Estrées, trottoir fréquemment envahi par des véhicules en stationnement.

A obtenu satisfaction : des mobiliers urbains ont été installés, dont une barrière à chaque extrémité.

3/ Demande à Bertrand JABOULEY l'installation de 1 seule quille devant le 19 montée Saint-Barthélemy pour empêcher le stationnement illégal quotidien par un véhicule.

4/ Demande à Bertrand JABOULEY d'en finir avec le mobilier urbain installé mais sans cesse cassé place Saint-Paul / rue Juiverie pour protéger le passage-piétons, et ce à travers deux propositions émises.

5/ Courriel à Denis BROLIQUIER [mairie du 2e Adt] pour soutenir à 100% Colette OLIVERO de l'association L'Enfant et la Rue dans sa demande de mobiliers urbains aux angles des rues Franklin / de la Charité.

6/ A obtenu en plus :

- le déplacement du silo à verres situé au droit du 26 quai Saint-Vincent dans le 1er Adt (BA N°32 - page 7).
- la pose de mobiliers urbains au bord du trottoir tout près du 22 rue des Anges dans le 5e Adt (BA N°32 - page 7).
- la pose de deux séries de barrières continues aux abords de l'école primaire, de part et d'autre du quai Fulchiron / place de la Commanderie dans le 5e Adt (BA N°32 - page 7).
- la pose de plusieurs potelets PMR pour protéger le trottoir mais surtout le passage pour les piétons emprunté par des véhicules pour y circuler (!) à l'est de la place Gailleton dans le 2e Adt (BA N°33 - page 7).
- le déplacement du silo à verres situé juste devant le passage-piétons rue des Quatre colonnes, tout près de l'intersection avec la rue de La Favorite (BA N°33 - page 7).
- le remplacement de mobiliers urbains manquants ou tordus dans les 1er, 5e et 7e Adts : environ 35 potelets et quilles, 5 barrières, 2 dalles-pierre, 1 poteau de signalisation.

Dans le prochain bulletin d'activités...

Décidément, une fois de plus, notre Association débordant d'énergie et surtout d'actions n'a pas la place ici de développer certains sujets qui seront traités dans le bulletin d'activités N°35 :

- le bilan des matériels de voirie à installer dans le secteur du Bas des Pentès dans le 1er Adt
- la promenade haute du quai Romain Rolland dans le 5e Adt
- l'espace situé du 82 au 86 quai Pierre Scize dans le 5e Adt
- le parc Blandan dans le 8e Adt



Le 4 novembre 2013

Pour le Bureau des Droits du piéton : Pierre RAUZADA

Très bonnes fêtes de Noël à toutes et à tous.